

le

Tchaffatsagne - Bulletin d'information de Jouxens-Mézery - N°97 - Hiver 2023

TCHAF- FA'

CYBERSÉCURITÉ

Sensibilisation du personnel communal

ÇA BOUGE AU VILLAGE !

Changements dans les sociétés locales

LE MOT DU SYNDIC

Espèces envahissantes problématiques

Une fois n'est pas coutume, je vais vous parler de vos espaces verts. Les jardins privés occupent une importante surface de notre territoire communal et leur entretien joue un rôle essentiel pour la biodiversité.

Dans ce cadre, il appartient à chacun de lutter contre les plantes exotiques invasives, aussi appelées néophytes envahissantes. Ces plantes, introduites de manière accidentelle ou échappées de certains jardins, se répandent rapidement aux dépens des espèces locales et peuvent causer des dommages parfois importants :

- à la santé publique, en provoquant allergies, brûlures, irritations cutanées (Ambroisie, Berce du Caucase) ;
- à la biodiversité, en éliminant les espèces indigènes dont certaines espèces sont menacées ;
- à la sécurité, en occasionnant des dégâts aux ouvrages, en augmentant les risques d'érosion ;
- à l'économie, en entraînant des pertes de rendement agricole et en augmentant les coûts d'entretien des surfaces envahies.

Notre canton de Vaud n'est pas épargné par les plantes invasives. Une quarantaine d'espèces de plantes exotiques envahissantes sont ainsi présentes sur le territoire du canton. La lutte contre les plantes invasives est une responsabilité collective impliquant les services de l'Etat, les communes et les particuliers. Les communes ont un rôle central à

jouer dans cette lutte en raison de leur action sur le territoire et de leur proximité avec la population. Leurs possibilités d'actions se situent à deux niveaux : lutte dans les espaces publics et propriétés communales, prévention et information du personnel communal et de la population.

Nous invitons ainsi chaque propriétaire ou locataire à nous informer de la présence de plantes invasives et à prendre toutes les mesures appropriées pour lutter contre leur propagation.

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes est inscrite dans la loi fédérale sur l'environnement (LPE). L'ordonnance fédérale sur la dissémination dans l'environnement (ODE) définit les organismes exotiques envahissants interdits et impose des devoirs de diligence, d'autocontrôle et d'information. Enfin, la loi vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager du 30 août 2022 (LPrPNP) prévoit l'établissement d'une liste cantonale des organismes exotiques envahissants nécessitant des mesures pour les combattre ou éviter leur réapparition. Cette liste est en cours d'élaboration et devrait être publiée par le canton durant le premier trimestre 2024.

Pour apprendre à détecter les principales espèces invasives et connaître les moyens de lutte, vous pouvez consulter des fiches publiées sur le site de l'Etat de Vaud : www.vd.ch



(chercher plantes invasives dans le moteur de recherche du site) ainsi que sur le site du Centre national de données et d'information sur la flore de Suisse : www.infoflora.ch

Au nom de la Municipalité et du personnel communal, je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour le Noël du village le 20 décembre.

Serge Roy



Impressum

Publication du : 07.12.23

Tirage diffusé : 570 exemplaires

Lectorat : environ 1'100

Parution : quatre fois l'an

Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery

Chemin de Beau Cèdre 1

1008 Jouxten-Mézery

Info@jouxten-mezery.ch

Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens

Imprimé sur papier recyclé

Refutura Ange bleu

NOUVEL APPRENTI

Personnel communal

Sebastian Rosero Lara a été engagé le 1er novembre 2023 en tant qu'apprenti employé de commerce. Il a débuté initialement sa formation à l'administration communale du Chenit (Vallée de Joux) mais en cours de 2ème, il a pris la décision de se rapprocher de son domicile et a continué sa formation à l'administration



communale de Jouxens-Mézery. Il continuera à suivre les cours professionnels à l'EPCL de Lausanne.

FERMETURES

Fêtes de fin d'année

L'administration communale fermera du vendredi 22 décembre 2023 à 11h30 au mercredi 3 janvier 2024 à 8h00.

La déchetterie communale fermera les lundis 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024.

La Municipalité et l'ensemble du personnel communal profitent de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 10 octobre 2023

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 10 octobre 2023 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé :

Préavis municipal n° 5/2023 relatif à l'arrêté d'imposition 2024

1 de maintenir à 59% de l'impôt cantonal de base le point 1 de l'article premier de l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 ;

2 d'augmenter de CHF 1.25 par mille francs à CHF 1.50 par mille francs l'impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles ;

3 de maintenir les autres points et articles de l'arrêté d'imposition 2024 au même taux qu'en 2023, tel que proposé par la Municipalité et annexé au présent préavis ;

4 de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'Etat.

Préavis municipal n° 6/2023 relatif au règlement communal concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions

1 d'adopter le nouveau règlement communal relatif aux émoluments administratifs et contributions de

remplacement en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions annexé au préavis avec trois amendements :

- appliquer une taxe fixe de 200 CHF et une taxe proportionnelle de 150 CHF / heure avec un max de 3'000 CHF pour tout octroi d'une autorisation d'installer une citerne à hydrocarbures, indépendamment de sa capacité ;

- porter le montant maximum à 5'000 CHF pour tout refus ou retrait d'une autorisation préalable d'implantation ou d'un permis de construire et/ou démolir ;

- la taxe fixe est appliquée une seule fois pour le même dossier/objet.

2 de charger la Municipalité de soumettre le nouveau règlement communal relatif aux émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions à l'approbation de la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport ;

3 de charger la Municipalité de créer, dans le groupe 9280 Fonds alimenté par des recettes affectées, un nouveau compte de réserve attribué à la mobilité, qui figurera au bilan sous n° 9280.5 et qui sera alimenté par les contribu-

tions de remplacement perçues par la Commune conformément aux articles 8 et 9 du règlement communal relatif aux émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions.

Préavis municipal n° 7/2023 relatif à la demande d'un crédit d'étude en vue de l'aménagement de nouveaux équipements de sports et de loisirs sur le site du Belvédère surplombant la parcelle communale n° 310 – Demande de crédit de CHF 50'000.00 TTC

1 d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 50'000.00 TTC en vue de l'aménagement de nouveaux équipements de sports et de loisirs sur le site du Belvédère surplombant la parcelle communale n° 310 ;

2 d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existants ;

3 de laisser à la Municipalité le soin d'amortir cette dépense sur une période de cinq ans à compter de l'année suivant la délivrance du rapport d'étude.

CHANTIERS EN COURS

Aux habitants de notre village

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension face aux restrictions de circulation occasionnées par les travaux en cours au chemin de la Bâtiaz et au chemin de Crissier.

L'important chantier au chemin de la Bâtiaz vise, d'une part, à réaménager ce chemin en créant un trottoir sur sa partie supérieure et en réalisant d'autres éléments modérateurs de trafic, et, d'autre part, à remplacer la conduite d'eau

potable, assainir et prolonger les collecteurs communaux d'eaux usées et d'eaux claires, renouveler le réseau électrique et mettre en conformité l'éclairage public sur ce tronçon. Les travaux se déroulent comme prévu et devraient être terminés au printemps.

Quant aux travaux au chemin de Crissier, il s'agit de renouveler partiellement le collecteur des eaux claires, fortement endommagé, de mettre en conformité les chambres

de visites et de remplacer une partie de la conduite d'eau potable. Ces travaux connaissent quelques difficultés liées à la présence de molasse et à la profondeur des canalisations. Merci encore à tous les usagers de ces axes routiers pour leur compréhension.

La Municipalité



PETIT NAVIRE

Découverte et autonomie des enfants

Le Petit Navire accueille les enfants dès 2 ans et jusqu'à l'âge d'entrée à l'école tous les jours de la semaine de 7h00 à 18h30.

Les jeux libres, les échanges, les apprentissages de la vie en groupe, le plaisir de la découverte, favorisent l'autonomie et sont au centre de la pédagogie du lieu.



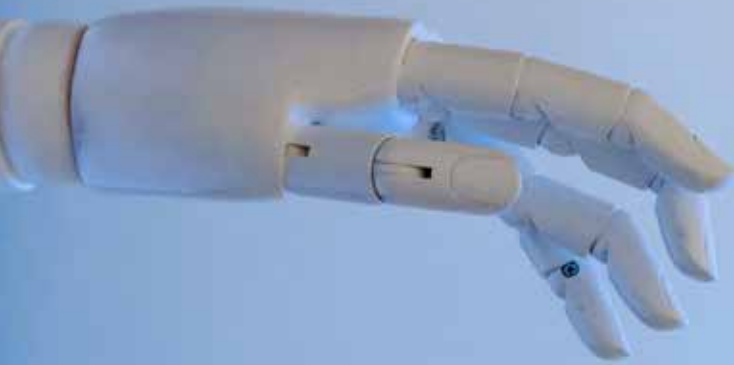
GRAND NAVIRE

Camp d'automne

Comme chaque année au mois d'octobre le Grand Navire a emmené 37 enfants 3 jours en camp.

Cette année c'est à Saint Georges que nous avons jeté l'ancre et malgré un temps bien arrosé tout le monde y a pris beaucoup de plaisir.





INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Soirée animée par l'UCV

Le 15 novembre 2023, deux collaboratrices de l'administration communale se sont rendues au débat organisé par l'Union des Communes Vaudoises concernant la menace ou, au contraire, l'opportunité que représente l'intelligence artificielle (IA).

Cette dernière ne cesse d'alimenter les médias et les conversations quotidiennes de tout un chacun. Une chose est sûre, le développement d'outils d'IA ne fait que commencer

et chacun-e sera tôt ou tard amené-e à les utiliser. Il est donc intéressant de connaître et d'appivoiser ceux-ci le plus tôt possible.

L'objectif de cette soirée d'information était également de présenter quelques exemples d'utilisation possible des outils d'IA par les communes vaudoises. Cette conférence mettait aussi en avant les questions que les communes doivent se poser si elles envisagent de l'utiliser.

Les deux collaboratrices ont beaucoup apprécié les présentations des intervenants, Jehan Laliberté, entrepreneur indépendant et fondateur de Systemz, Johan Rochel, co-directeur d'ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation - et chercheur au Collège des Humanités de l'EPFL et d'Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe à Yverdon-les-Bains.

LES ADOS ET LA PORNOGRAPHIE

Les Risques invisibles

La facilité d'accès à la pornographie en ligne a considérablement augmenté ces dernières années, soulignant des préoccupations croissantes quant à son impact sur les adolescents. Alors que la société évolue dans un monde numérique, il devient impératif d'examiner de près les conséquences de cette exposition précoce à la sexualité explicite.

En effet, la consommation précoce de pornographie peut influencer la perception que les adolescents ont de la sexualité. Les représentations souvent irréalistes des relations intimes peuvent créer des attentes déformées et contribuer à une vision objectivée du corps.

Des études suggèrent que l'exposition fréquente à la pornographie peut être liée à des problèmes de santé mentale chez les adolescents,

tels que l'anxiété, la dépression et aller jusqu'à créer des vaginismes chez certaines jeunes filles et dysfonctions érectiles chez les jeunes hommes. Les adolescents peuvent se sentir mal à l'aise ou insatisfaits de leur propre apparence physique et de leurs performances sexuelles en comparaison avec les standards souvent exagérés des films pornographiques. La pornographie peut également jouer un rôle dans le développement des attitudes et des comportements sexuels. Certains adolescents peuvent adopter des attitudes agressives ou peu respectueuses envers leurs pairs, basées sur des scénarios pornographiques qui ne reflètent pas la réalité des relations saines et qui négligent parfois des aspects importants tels que le consentement, la communication et le respect mutuel.

En conclusion, la consommation précoce et excessive de pornographie peut avoir des implications significatives sur la santé mentale et le développement sexuel des adolescents. Il est essentiel que les parents, les éducateurs et la société en général s'engagent dans des conversations ouvertes sur la sexualité, tout en mettant en place des mesures pour limiter l'accès des adolescents à une exposition excessive et non réglementée à la pornographie en ligne.

Amanda F., sexothérapeute

CYBERSÉCURITÉ

Sensibilisation du personnel communal

Dans une initiative exceptionnelle en faveur de la sécurité en ligne, l'administration communale a fermé ses portes le 23 novembre 2023 pour que tout le personnel puisse participer à un second cours de sensibilisation à la cybersécurité. Cet événement, axé sur la protection contre les menaces virtuelles telles que le phishing, la gestion sécurisée des mots de passe et la prévention des arnaques en ligne, a démontré l'engagement de la Commune envers la sécurité informatique.

Le cours a rassemblé les employés de l'administration communale connectés quotidiennement mais aussi la Conseillère municipale et Conseillers municipaux, soulignant l'importance de la cybersécurité dans tous les aspects de la gestion publique moderne. Les formateurs, des experts renommés dans le domaine de la sécurité informatique, ont partagé des connaissances approfondies sur les risques émergents et les meilleures pratiques pour se prémunir contre eux et ont même fait la démonstration en direct d'un hacking par un de leurs experts.

Le phishing par exemple, une technique courante utilisée par les cybercriminels pour obtenir des informations sensibles en se faisant passer pour des entités de confiance, a été au cœur des discussions. Les participants ont appris à reconnaître les signaux d'alarme, à vérifier l'authenticité des e-mails et à éviter de divulguer des informations confidentielles de manière inappropriée.

Un volet important du cours a porté sur la sécurité des mots de passe. Les employés ont été informés des risques liés à l'utilisation de mots de passe faibles ou réutilisés et ont été

guidés dans la création de mots de passe robustes et uniques pour renforcer la sécurité de leurs comptes en ligne.

Les arnaques en ligne, un fléau croissant, ont également été abordées. Les participants ont été sensibilisés aux différentes tactiques utilisées par les fraudeurs et ont appris à identifier et à signaler toute activité suspecte.

La fermeture temporaire des services municipaux a permis à l'ensemble du personnel de se concentrer pleinement sur le cours et de participer activement aux discus-

sions. Les retours des participants indiquent une prise de conscience accrue des menaces potentielles et une compréhension approfondie des mesures à prendre pour renforcer la sécurité numérique.

Le Conseiller municipal Thierry Reymond en charge du dicastère informatique est à l'initiative de ce cours et souligne qu'en investissant dans la sensibilisation à la cybersécurité, la Commune essaie de protéger non seulement les données et les services, mais aussi la confiance des citoyens.



ÇA BOUGE AU VILLAGE

Changements dans les sociétés locales

Ces dernières semaines ont vu plusieurs événements importants marquer la vie de nos sociétés locales. Nous vous prions d'en trouver ci-après un rapide résumé.

Association des parents d'élèves de Jouxkens-Mézery APE-JM

Une page se tourne pour notre village avec la dissolution de l'APE de Jouxkens-Mézery. En effet, le 9 novembre dernier s'est tenue l'AG de l'APE qui a dû se résoudre à arrêter ses activités en raison du manque de volontaires pour accompagner et remplacer l'équipe en place qui avait subi plusieurs départs ces derniers mois.

Bien connue des Jouxtenais depuis de nombreuses années, cette société affiliée à l'APE Vaud avait pour mission de faire entendre la voix des parents auprès des instances scolaires et politiques dans le but de favoriser la collaboration école / famille.

La fête d'Halloween organisée le dimanche 29 septembre aura donc été le dernier événement organisé par cette société.

Rappelons que toutes les activités menées ces dernières années n'auraient pas été possibles sans le dévouement et la mobilisation de nombreux habitants de la commune. Saluons leur engagement répété au fil des années.

La Vie à Jouxkens-Mézery

Une association disparaît, une nouvelle voit le jour !

Ainsi la nouvelle société « La Vie à Jouxkens-Mézery » a été constituée le 26 septembre dernier. L'Association a pour but d'animer la vie au cœur du village à travers différentes activités et animations, ouvertes à toutes et à tous.

Les membres du comité sont :

- Présidente : Anne Waroux Hoffmann
- Vice-Président : Yoann Freemantle
- Trésorière : Ella Schibler
- Secrétaire : Nathalie Cobos
- Membres : Ingrid Deiro, Amanda Freemantle, Laurent Lamour, Paula Pimentel & Alice White

Afin de mieux faire découvrir la nouvelle société, ses membres et ses futures actions, La Vie à Jouxkens-Mézery organise une séance d'information le 17 janvier 2024, à 20h, dans la salle « Le Bistro ». Nous vous invitons à vous y rendre pour en savoir plus sur cette nouvelle société qui, n'en doutons pas, permettra d'animer notre village ces prochaines années.

Société sportive de Jouxkens-Mézery

Le 25 octobre dernier s'est tenue l'assemblée générale de la société sportive de Jouxkens Mezery.

Cette AG aura été marquée par la confirmation du départ de la SSJM de Pierre Cevey, notre ancien président après 17 années passées au comité à différents postes :

- Moniteur de 2006 à 2010
- Vice-président de 2012 à 2017
- Président ad-interim en 2018 puis élu de 2019 à 2023
- Secrétaire ad-interim en 2018 et 2021
- Caisse ad-interim en 2018 et en 2022

L'assemblée générale aura été l'occasion pour la nouvelle équipe et les personnes présentes de remercier Pierre pour son apport important à la société ces dernières années. Il a ensuite été décidé de le nommer président d'honneur de la société.

Suite au départ de Pierre Cevey, le nouveau comité administratif est constitué de la façon suivante :

- Président : Damien Freemantle
- Vice-Président et secrétaire: Laurent Lamour
- Trésorier : David Schibler
- Sponsoring : Yves Guyot
- Membres : Paula Pimentel & Melissa Magnenat

N'oublions pas que la SSJM s'appuie pour la réussite des événements organisés sur les membres bénévoles de la commission technique qui restent fidèles à la société : Bernard Freemantle, Julie Saverys, Robin Engler & Mathieu Burkhard.

Après une année 2023 contrastée entre la disparition d'Olivier Remy, notre caissier et ami, au mois de mai, et la célébration des 30 ans d'existence de la société début juin lors du Tchaffa-Trail, la SSJM a reconstitué une équipe motivée qui permettra de continuer à développer la pratique du sport dans notre village ces prochaines années !



Le nouveau président arborant le maillot des 30 ans de la SSJM

NOUVELLE ASSOCIATION

La Vie à Jouxten-Mézery

Une nouvelle association a vu le jour cet automne au sein de notre commune. L'association « La Vie à Jouxten-Mézery » a pour but d'animer la vie du village de Jouxten-Mézery à travers différentes activités et animations, ouvertes à toutes et tous. Tout au long de l'année, nous allons organiser différentes manifestations, telles que des marchés, une sortie hivernale, des rencontres entre parents, etc.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à venir à notre séance de présentation, qui aura lieu le mercredi 17 janvier 2024, à 20h, au Bistro. Vous avez également la possibilité de rejoindre le groupe What-

App grâce au QR code ci-dessous et de nous suivre sur Facebook ou Instagram.

Le prochain événement organisé par l'association est le Marché de Noël, qui aura lieu dans le cadre du Noël au village. Le 20 décembre prochain, au Bistro, dès 17h, vous aurez l'occasion de découvrir des artisans de Jouxten-Mézery et alentours. Céramique, bijoux, café, décorations et bien d'autres choses encore seront proposées à cette occasion.

Vous avez des idées ou des propositions ? Vous aimeriez devenir membre de l'association ou rejoindre le comité ? N'hésitez pas à prendre contact avec un membre du comité

ou à nous écrire à lavieajm@gmail.com. Nous profitons également de cet article pour remercier Sandy Chanel-Magnin pour la création de notre logo !

Le Comité de LVàJM,
Amanda, Yoann, Ingrid, Alice, Ella,
Laurent, Nathalie, Paula & Anne



[lavie_a_jm](https://www.instagram.com/lavie_a_jm)



La Vie à Jouxten-Mézery
(LVàJM)



PUFF

Un désastre écologique

La popularité croissante des dispositifs de «puff» parmi les jeunes suscite des inquiétudes quant à ses conséquences, non seulement sur la santé des utilisateurs, mais aussi sur l'environnement. Alors que ces produits attirent de plus en plus d'adeptes, le désastre écologique qui en découle nécessite une attention immédiate.

Les «puffs», souvent commercialisés comme une alternative «inoffensive» à la cigarette traditionnelle, ont créé une nouvelle vague de consommateurs parmi les adolescents et jeunes adultes. Malheureusement, des études ont montré que cet engouement a des répercussions sur la santé car ces cigarettes électroniques, même sans nicotine, augmentent les risques de développer de l'asthme et des irritations des voies respiratoires. D'un point de vue écologique, la production et la distribution massives de ces dispositifs génèrent une quantité considérable de déchets plastiques. Les cartouches de

«puff» sont souvent fabriquées à partir de plastique non biodégradable, contribuant ainsi à la crise mondiale des déchets plastiques. Ces produits sont ensuite jetés sans discernement et s'accumulent dans les décharges et les océans, mettant en péril la faune et altérant notre précieux écosystème.

Face à ces problématiques, il est impératif que tout le monde fasse des choix éclairés pour préserver la santé de la planète tout en prenant soin d'eux-mêmes. Dans cette perspective, il est essentiel d'ouvrir un dialogue franc et ouvert avec les jeunes consommateurs, les sensibilisant aux dangers pour la santé et aux enjeux écologiques liés à ces objets. Parents, éducateurs et responsables de la santé publique ont un rôle crucial à jouer pour informer et guider la jeune génération vers des choix plus durables, encourageant ainsi une attitude responsable envers la planète et leur propre bien-être.

En mars 2023, un Conseiller national a déposé une motion pour l'interdiction de ces cigarettes électroniques à usage unique. En réponse à celle-ci, le Conseil fédéral s'est déjà dit opposé, pour plusieurs raisons, à prévoir une interdiction des cigarettes électroniques jetables au niveau de la loi. Un autre projet de motion est en cours. Pour Luciano Ruggia, directeur de l'Association suisse de prévention du tabagisme, cela ne va pas assez vite. A ses yeux, il faudrait d'ores et déjà «faire beaucoup plus de prévention et d'information auprès des parents, des profs et des éducateurs pour qu'ils comprennent véritablement de quoi il s'agit», alerte-t-il.



HALLOWEEN

Ambiance terrifiante garantie

Le 29 octobre, monstres, fantômes et sorcières se sont retrouvés en nombre sur le parvis de l'église transformé pour l'occasion en maison hantée. De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, tous plus effrayants les uns que les autres, ont répondu présents à l'invitation de l'APE-JM pour venir partager un moment convivial et délicieusement monstrueux.

À 16h00, le décor était posé, le vin chaud mijotait et la soupe à la courge chauffait dans son chaudron. Sandrine et Sandy, fées du maquillage, accueillait celles et ceux qui souhaitaient se métamorphoser avant de partir à la chasse aux friandises. Grâce à la belle participation et à la générosité des habitants, qui ont courageusement ouvert leur porte aux visiteurs, les enfants sont repartis avec les poches pleines. Merci à eux pour leur gentillesse.

Après la quête, parents et enfants se sont réchauffés autour d'un bol de soupe à la courge et d'un verre de vin chaud, tout en participant au concours du poids de la courge. Ambiance chaleureuse, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

L'APE-JM tient à remercier toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide pour faire de cette fête un succès.

Pour revivre l'atmosphère de cette soirée, retrouvez toutes les photos de la talentueuse Nastia Lion sur ce lien : <https://cloud.mail.ru/public/BNor/LMGivdQLc>

Pour l'APE-JM, Nathalie Cobos



RECORD BATTU !

Tournoi de Badminton de Jouxens-Mézery

Ce samedi 11 novembre, la Société Sportive de Jouxens-Mézery organisait son traditionnel tournoi populaire de badminton. Cette édition restera dans les annales avec une participation jamais vue obligeant la SSJM à refuser de nombreuses inscriptions (plus du double de demandes pour la catégorie double !). Les joueuses et joueurs sont venus nombreux et ils sont parfois venus de loin, à l'instar d'une équipe fribourgeoise, mettant ainsi en lumière l'attrait pour ce type de compétition. Les 68 participantes et participants se sont répartis en trois catégories distinctes, chacune offrant son lot de compétition acharnée et de moments inoubliables.

La journée a débuté par la catégorie simples amateurs qui a rassemblé 8 compétiteurs talentueux permettant ainsi à cette catégorie de revivre après des années d'absence faute de joueuses et joueurs. C'est Laurent Lamour, membre du comité de la SSJM qui l'emporte finalement devant Matthieu Burkhard, membre du comité technique de la SSJM et du groupe multisport. Jean-Pierre Kaeser prend la troisième place, un nouveau joueur du tournoi venu spécialement de Fribourg.

Le tournoi s'est poursuivi avec la catégorie simple avancé et ses 20 participantes et participants qui se sont mesurés les uns aux autres avec détermination. **Julien Biermann en est sorti vainqueur après avoir été finaliste l'année dernière. Il a dû battre en finale Markus Bonda pour qui il s'agissait d'une première participation au tournoi. Le podium est complété de Mirsad Sarajlic qui avait remporté cette catégorie en 2021.**



Enfin, la catégorie double et ses 40 participants a clos la journée avec le podium suivant : Shekhar Varshney & Vikas Bhat, qui ont battu Satish Anasane & Jamsheer MD en finale, la petite finale pour la troisième place revenant à la paire Kathir Magathambiran & Delinsan, tous joueurs réguliers de notre partenaire, le centre de badminton de Malley.

Les vainqueurs du jour sont repartis avec un désormais traditionnel cubi de jus de pomme, et des heures de court de badminton. Les premiers de chaque catégorie ont pu fêter leur victoire avec une bouteille de champagne et voir leur nom gravé sur chacun des trophées.

Tout le long de la journée, les tribunes ont été bien garnies de spectatrices et spectateurs, créant une ambiance familiale et enthousiaste. La buvette a contribué à l'atmosphère festive propice aux échanges en proposant des rafraîchissements et des collations tout au long de la journée.

Les organisateurs ont noté que les participantes et participants ont apprécié la bonne ambiance qui régnait au tournoi, exprimant leur désir de revenir pour les prochaines éditions.

L'ensemble des participantes et participants a adressé ses remerciements à Damien Freemantle pour l'excellente organisation et la gestion du tournoi, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont permis d'assurer le succès de la journée, notamment Robin Engler pour la réalisation des flyers et la tenue de la table de match, Bernard Freemantle, David Schibler et Laurent Lamour pour l'organisation et la tenue de la buvette, et Paula Pimentel, Melissa Magnenat et Nathalie Schöni pour leur aide indispensable tout au long de la journée.

La Société Sportive tient à remercier la commune de Jouxens-Mézery pour le prêt de la salle et de la buvette ainsi que les sponsors du tournoi, Dr GAB'S (docteurgabs.ch) et Oliver (oliver-sports.ch). La SSJM remercie aussi du fond du cœur ses bénévoles pour leur enthousiasme et leur engagement sans lesquels il serait impossible d'organiser un tel événement. La SSJM se réjouit de continuer à promouvoir le sport pour tous et a déjà en vue l'édition 2024 avec de nouvelles idées pour que le tournoi de Badminton de Jouxens-Mézery reste un événement majeur de la commune.





COMMUNE DE
JOUXTENS-MÉZERY

JOUXTENS-MÉZERY



Noël du Village

MERCREDI | 20 | DÉCEMBRE
DÈS 17H | 2023

AU CENTRE DU VILLAGE

